

Fiche d'information

Ce document recueille les coordonnées de l'élève et informe des Conditions Générales des cours

A. Identité de l'élève

Nom : Prénom :
Né(e) le (jjmmaaaa) : __ | __ | ____ Sexe : M F Élève majeur
Commune de naissance : Code postal (00000) : ____
Pays : Nationalité(s) :

B. Responsable légal

Statut : Père Mère
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal (00000) : ____ Commune :

C. Formule de cours choisie

Durée : 30 mn 45 mn 60 mn Tarif par séance : Euros
Fréquence (pour le cours individuels uniquement) :
L'élève souhaite éventuellement : Cours collectifs Heures groupées / Stages

Conditions générales

La première séance est rémunérée ponctuellement et au tarif applicable.

Elle comporte une partie d'évaluation ainsi qu'un premier cours.

Lors de son inscription, l'élève prend connaissance de la présente feuille d'information qui précise les conditions de fonctionnement du cours.

D'une manière générale, le cours est toujours supposé avoir lieu, y compris les jours fériés et périodes de vacances, sauf en cas d'annulation formelle par le professeur ou l'élève.

a. Cours particuliers

Les cours ont systématiquement lieu, y compris les jours fériés et périodes de vacances, sauf annulation formelle par le professeur (ou l'élève, dans les conditions définies ci-dessous).

Tout cours annulé par l'élève doit l'être au moins 48h à l'avance.

A défaut, si aucun horaire de rattrapage n'est disponible, l'heure pleine et entière est due (Sauf cas de force majeure justifié, suivant l'appréciation du professeur).

Sur cette même base, les cours en déplacement* sont intégralement dédommagé trajet inclus.

Fiche d'information

Ce document recueille les coordonnées de l'élève et informe des Conditions Générales des cours

Seront considérés généralement comme cas de force majeure : accident, blessure, maladie, ou tout autre évènement imprévisible de nature à interdire l'accès au cours ou la pratique de l'instrument, selon l'appréciation du professeur.

Les cours sont réglés d'avance par provisionnement de quatre séances. Cela engage l'élève et permet de réserver son horaire. Ce règlement est attesté par un reçu récapitulatif. En cas d'annulation justifiée, le cours crédité est reporté ou remboursé.

L'élève peut décider à tout moment d'interrompre ses cours, sans préavis. Dans ce cas, la somme restant éventuellement en crédit sur son compte de cours sera conservée par le professeur à titre de dédommagement.

L'enseignant peut également décider à tout moment et sans préavis d'interrompre les cours avec un élève. Dans ce cas, la somme éventuellement restante en crédit de cours sera remboursée.

Les élèves engagés hebdomadairement seront prioritaires dans le planning, ainsi que les plus anciens inscrits.

b. Cours collectifs

Le cours collectif est prévu pour la saison, de début octobre à fin juin.

Le règlement sera exigé forfaitairement, à l'année, en début de saison. Il inclut les congés scolaires ou toute annulation ou manquement.

La saison comprend trois trimestres. Une inscription en cours de saison est toujours possible exceptionnellement, au prorata des trimestres ou mois restants.

L'interruption en cours de saison par l'élève ne donnera lieu à aucun remboursement. En revanche, en cas d'interruption du programme du fait de l'enseignant, les élèves seront remboursés au prorata des séances restantes jusqu'à la fin de saison.

Le professeur seul estimera la capacité d'intégration à un cours collectif, ou éventuellement en fera la proposition, principalement sur des critères pédagogiques de niveau et de compatibilité.

c. Congés scolaires

Les séances en groupes étant sous le régime forfaitaire, cela inclus les périodes de congés scolaires.

Durant la période des grandes vacances (trimestre juillet-août-septembre), les cours collectifs sont suspendus. Si toutefois certains élèves souhaitent poursuivre les cours individuellement, ceux-ci seront rémunérés au tarif courant correspondant.



Fiche d'information

Ce document recueille les coordonnées de l'élève et informe des Conditions Générales des cours

d. Modification des tarifs

Les tarifs sont garantis pour la saison.

Lors d'un ajustement tarifaire, les anciens élèves conserveront durant une saison supplémentaire les prix en vigueur lors de leur inscription.

Les nouveaux élèves inscrits seront soumis aux tarifs en vigueur pour la saison de leur inscription.

e. Instrument et fournitures

Il est préférable que l'élève apporte son instrument, néanmoins il y a sur place des instruments de dépannage.

Il est demandé aux élèves de se munir d'un accordeur, de médiators (médium) et d'un cahier ordinaire, grand format, petits carreaux, et d'un classeur souple à feuilles plastiques.

Les consommables (essentiellement les cordes de guitare) ne seront pas fournis.

Le professeur pourra en proposer à la vente en dépannage.

L'inscription au cours de guitare implique l'adhésions sans réserve aux Conditions générales détaillées ci-dessus.

Fait à :

le :

Signature de l'élève

Signature du Responsable légal

Informations GUSO (A compléter par l'enseignant si besoin)

N° GUSO :

NIR : _ _ _ _ _

Date :

ID User :

Pass :

